

**Compte-Rendu Conseil de l'ED MathSTIC du 25 Juin 2020**

---

**Présent(e)s :**

- **Collège 1 - Représentants des établissements et des unités de recherche**
  - o Mireille GARREAU, Stéphane LOISEAU, Mario SÚDHOLT, Philippe COUSSY, Dominique PY, Christian PERSON
  - o Michel HURFIN, Vincent COLIN, Bernard JOUGA, Éric MARCHAND, Olivier ROUX, Pascale SEBILLOT, Piernicola BETTIOL, San Vu Ngoc
- **Collège 2 - Représentants des personnels ingénieurs, administratifs ou techniciens**
  - o Delphine ROUSSE
- **Collège 3 – Représentants des doctorants (invités Permanents)**
  - o Marie-Anne Lacroix, Camille Monière
- **Collège 4 – Membres extérieurs**
  - o Jean-Paul DEPARTE, Philippe Guillotel, Patrick Potier,
- **Excusé(e)s :** Eloïse DENIS-PECHARD, Laurent LECOQ, Michel CORRIOU, Delphine ROUSSE, Rémi Bouvet
- **Absent(e)s :**

**Ordre du jour :**

1. Gestion de la crise sanitaire
2. Résultat des concours des CDEs et approbation des recrutements
3. Bilan de l'année point d'étape
  - Budget et les mobilités internationales
  - Les formations complémentaires
  - Les comités de suivi individuel (CSI) des doctorants
4. Évaluation HCERES
5. Informations et questions diverses

[1. Gestion de la crise sanitaire](#)

[Mobilités internationales :](#)

Pas de problèmes graves identifiés. Quelques doctorants ont été bloqués à l'étranger. Des solutions ont été trouvées principalement via les unités de recherche et via l'école doctorale sur d'autres sites.

[Soutenances de thèse :](#)

Des soutenances de thèse ont été reportées et d'autres ont pu avoir lieu avec la possibilité offerte par les établissements de faire des soutenances à distance.

[Recensement des thèses impactées :](#)

La Ministre de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation (MESRI) a décidé d'autoriser les établissements qui accueillent des doctorants à prolonger la durée de thèse ainsi que celle du contrat doctoral, lorsque l'impact de la crise l'aura rendu nécessaire et ainsi permettre de poursuivre sereinement les travaux de thèse qui conditionnent l'obtention du diplôme de doctorat. Il est demandé à chaque établissement de définir les modalités de recensement des doctorants potentiellement concernés et certains ont déjà commencé à le faire. Un message sur la procédure à suivre a été envoyé aux doctorants.

[2. Résultat des concours des CDEs et approbation des recrutements](#)

Les directeurs-adjoints ont présenté le bilan des concours sur contrats doctoraux d'établissements (cf. diapos 4 à 30). Les avis sur les candidats et classements de tous les sites ont été approuvés à l'unanimité par le conseil.

Les règles de répartition des CDE font que certaines unités (de petite taille) peuvent ne pas avoir de CDE d'une année sur l'autre. Il a été suggéré de proposer aux établissements et aux unités de recherche de chaque site de mettre en place une répartition des CDE de façon à permettre aux unités de recherche (et à leurs chercheurs) de se projeter à moyen terme par exemple sur une période 4 ans.

### 3. Bilan de l'année - point d'étape

#### Budget et mobilités internationales

Le conseil est informé que l'ED n'a pas reçu la notification du budget. Sur la base des années précédentes, le budget devrait être de l'ordre de 95 keuros. Dès réception de la notification, la répartition habituelle entre la direction et les sites sera appliquée. Les membres du conseil recevront une copie de cette répartition.

Dès la notification du budget obtenue, la part du budget habituellement réservée aux bourses de mobilités sera déterminée et permettra de déterminer la répartition du nombre de mois de mobilités restants pour chaque site. La 2<sup>ème</sup> et dernière campagne d'appel à candidatures pour des bourses de mobilité pourra alors être lancée.

#### Les comités de suivi individuel (CSI) des doctorants

Les directeurs-adjoints de site commencent à recevoir les avis de CSI. Quelques rares cas délicats (avis réservés ou demandes de réinscription en 5<sup>ème</sup> année ou plus) ont été identifiés et sont en cours de traitement avec notamment des propositions d'une 2<sup>ème</sup> réunion avec le comité-CSI à la rentrée en septembre.

Les représentants des doctorants signalent que le fait que les membres du comité de suivi individuel d'un doctorant soient choisis par son encadrant ne permet pas au doctorant de faire part de ses problèmes éventuels (avec ses encadrants) aux membres de son comité-CSI.

À l'IRMAR, San Vu Ngoc est en charge des CSI. Il indique qu'à l'IRMAR seul un des membres du comité-CSI est choisi par le directeur de thèse. Le 2<sup>ème</sup> membre est choisi par S. Vu Ngoc en faisant en sorte qu'il n'ait pas de proximité avec l'équipe encadrante du doctorant. Les représentants des doctorants en interaction avec la direction de l'ED vont étudier des idées de constitution des comités de CSI qui favorise la confiance du doctorant envers les membres de son comité-CSI.

#### Les formations complémentaires

Les formations scientifiques qui ont été réalisées sont présentées aux membres du conseil ainsi que celles qui ont été annulées ou reportées à cause de la crise sanitaire (cf. diapos 38 et 39). La direction étudie avec les formateurs les dates de report pour ces formations. Les doctorants seront informés rapidement (avant la fermeture estivale) de celles qui auront lieu à la rentrée en septembre.

Le bilan des formations transversales réalisées par le pôle doctoral de Rennes a également été présenté. Une belle offre pour un total de 604 heures de formation pour 1520 places qui fait regretter un taux de participation des doctorants peu satisfaisant de seulement 57%.

Les représentants des doctorants soulignent le manque de formation en anglais pour les doctorants non francophones pourtant nombreux dans l'ED. Une bonne majorité des formations disciplinaires de l'ED sont en anglais et les formateurs seront fortement encouragés à faire leurs formations en anglais. Les pôles doctoraux ont également fait des efforts en ce sens et comptent augmenter progressivement l'offre de formation en anglais dans les prochaines années.

#### 4. Évaluation HCERES

Les membres du conseil sont informés du nouveau calendrier de l'évaluation HCERES de l'école doctorale (date limite de dépôt du dossier bilan-projet reportée au 6 novembre 2020). La difficulté d'obtenir les données fiables de tous les sites a engendré un retard dans la rédaction du bilan de l'ED MathSTIC.

#### 5. Informations et questions diverses

##### Représentants des doctorants au conseil

Les membres du conseil sont informés de la démission d'Alexandre Honorat. Les autres élus doctorants ayant soutenu, il n'y a donc plus d' élu doctorant au conseil. Le texte de la convention de coordination du dispositif doctoral en vigueur depuis la dissolution de l'UBL, stipule (art. 6) : "En cas de vacance d'un siège au sein du collège 3 [celui des Doctorants], devient titulaire du siège le premier doctorant élu suppléant lors de la dernière élection sur la liste dont est issu l' élu sortant. S'il ne reste plus d' élu suppléant, le siège reste non pourvu. Le conseil continue de pouvoir délibérer valablement." Néanmoins, afin d'avoir tout de même des doctorants participant au conseil de l'ED, l'école des docteurs a proposé de nommer des doctorants volontaires comme "invités permanents". La nomination de Marie-Anne Lacroix comme invitée permanente au conseil a été approuvée par le conseil de l'ED lors de la réunion du 29 novembre 2019. Celles de Camille Monière et Rémi Bouvet a été proposée aux membres du conseil qui les ont approuvées à l'unanimité.

##### Mise en production de Amethis V3

Les membres du conseil sont informés de l'annonce par l'école des docteurs de la mise en production de la version 3 de l'outil Amethis au 6 juillet 2020. Les gestionnaires de site et les directeurs-adjoints de site sont chargés de suivre les étapes de mise en production sur leur site. Les doctorants seront informés des démarches à suivre.

##### Nomination de Vincent Colin

Vincent Colin membre du conseil de l'ED a été récemment nommé directeur du LMJL à Nantes. Les démarches sont en cours pour lui trouver un(e) remplaçant(e) au sein du conseil de l'ED.

#### 6. Prochaines réunions du conseil de l'ED

- Jeudi 26 novembre 2020, 14:00-16:00 : Bilan annuel et vote du programme d'actions
- Jeudi 22 avril 2021, 14:00-16:00 : Modalités de gestion des CDEs
- Jeudi 24 juin 2021, 14:00-16:00 : Approbation des recrutements sur CDEs et bilan partiel